



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52882

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2027

ÉDITÉ LE 20/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1980

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2013

Capital : 300 000

Raison sociale : SUPER

LE TISSOT
42530 SAINT GENEST LERPT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST ETIENNE CEDEX 319342705

Siret : 319 342 705 00054

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 11899

Téléphone : 04 77 37 85 85

Fax : 04 77 38 01 09

Portable : 06 16 59 01 66

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7285010704

Site Internet :

E-mail : y.peyron@super42.fr

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7285010704

Responsabilité légale :

SUP.H.BAT (498 669 969) / BASSON JEAN FRANÇOIS PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 85 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	27/01/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/01/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	26/11/2025
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	15/01/2025
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	27/01/2025
5113 PROB	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	27/01/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	28/03/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	28/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	28/03/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.